

ARRETE N° 2010-302

NOMINATION D'UN MANDATAIRE EN QUALITE DE SOUS-REGISSEUR ET DE DEUX SUPPLEANTS POUR LA SOUS-REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES DROITS DE COPIE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS AU NIVEAU DU SERVICE URBANISME

Le Maire de la Commune de Juvignac,

Vu l'arrêté municipal N° 08/320 du 23 octobre 2008 portant création d'une sous-régie de recettes pour l'encaissement des droits de copie des documents administratifs au niveau du service urbanisme

Vu l'avis conforme du régisseur titulaire de la régie générale de recettes en date du *25/09/2010*

Vu l'avis conforme des mandataires suppléants de la régie générale de recettes en date du *25/09/2010*

VU l'avis conforme du comptable du comptable public assignataire en date du *24/09/2010*

ARRETE

Article 1 :

L'Arrêté n°09/64 du 29 juillet 2009 portant nomination d'un sous-régisseur titulaire et de 2 sous-régisseurs suppléants pour la sous-régie de recettes pour l'encaissement des droits de copie des documents administratifs au niveau du service urbanisme est abrogé à compter du 6 octobre 2010.

Article 2 :

Mme Marie Laure GUERRA, est nommée mandataire en charge de la sous-régie de recettes pour l'encaissement des droits de copie des documents administratifs au niveau du service urbanisme

Article 3 :

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme GUERRA sera remplacée pour

- Mme Marie Christine SOPRANO, mandataire
- M. Laurent SERPAGLI, mandataire

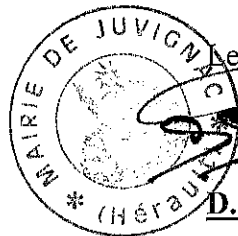
Article 4 :

Le mandataire sous-régisseur ne doit pas encaisser de recettes autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la sous-régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues dans l'acte de création de cette dernière.

Article 5 :

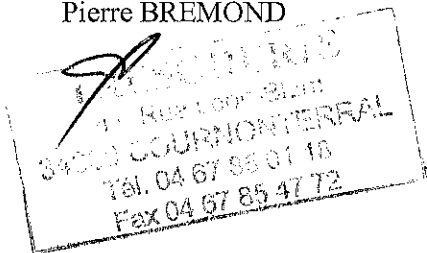
Le mandataire sous-régisseur et les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n° 06-031 ABM du 21 avril 2006.

Fait à Juvignac, le 25/09/2010

 Le Maire
D. ANTOINE-SANTONJA

24 SEP. 2010
Bon air espreu

Le Comptable assignataire
Pierre BREMOND



Le Régisseur
Corinne BERNAL

Les Mandataires suppléants

Nelly ARNAU
Nathalie MATTINA
Rose Marie HALLOUZ
Sophie SCHMITT

Le Mandataire sous-régisseur

Marie Laure GUERRA

Les Mandataires

Marie Christine SOPRANO
Laurent SERPAGLI

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : NOMINATION D'UN MANDATAIRE EN QUALITE DE SOUS-REGISSEUR ET DE DEUX SUPPLEANTS POUR LA SOUS-REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES DROITS DE COPIES DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS AU NIVEAU DU SERVICE URBANISME

Date de transmission de l'acte : 05/10/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 05/10/2010

Numéro de l'acte : 2010-302 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20100925-2010-302-AI

Date de décision : 25/09/2010

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires
7.1.4. Régies de recettes et avances